

# LA GRÈVE COMME STRATÉGIE DE REPRISE POST-COVID

Philippe Hurteau et Alain Savard, syndicalistes

Faire la grève ou pas ? Malgré les avancées rendues possibles par une bonne mobilisation, plusieurs syndicats hésitent à utiliser ce moyen de pression parmi les plus significatifs, et probablement le plus déroutant. En cette fin de pandémie et en cette période de pénurie de main-d'œuvre, il est essentiel de réfléchir à la portée de la grève, à ses limites, mais surtout à ses avantages.

En 2020, la pandémie a non seulement paralysé l'économie mondiale, mais aussi la mobilisation syndicale. Comme pour bien d'autres mouvements sociaux, plusieurs pratiques fondamentales du syndicalisme sont devenues temporairement impossibles à mettre en œuvre : organisation d'assemblées et de manifestations, discussions en présentiel pour faire de la mobilisation, etc. Pas facile d'avancer en de pareilles conditions.

D'autant plus que l'effort collectif pour venir à bout de la pandémie a mis en plan les luttes syndicales, perçues comme secondaires par les travailleurs et les travailleuses elles-mêmes face au danger de la COVID-19. Combinés, ces facteurs ont contribué à faire de l'année 2020 une année exceptionnellement calme sur le plan des conflits de travail.

Bien que la pandémie ne soit pas terminée, le relâchement des mesures sanitaires et l'adaptation des pratiques syndicales au contexte pandémique ont permis une certaine reprise des mobilisations.

Mais quelque chose de plus prometteur semble se profiler à l'horizon. Aux États-Unis, le mois d'octobre 2021 a connu une vague de grèves si importante qu'elle a été baptisée « striketober ».

Des grèves comptant des milliers de travailleuses et de travailleurs ont paralysé les quatorze usines de John Deere et les quatre usines de céréales de Kellogg's. En tout, 57 grèves ont eu lieu au cours du mois d'octobre seulement (contre 54 pour toute l'année 2020), touchant différents secteurs, des mines aux hôpitaux, en passant par le transport et les télécommunications.

Cette vague de grèves peut sembler surprenante venant de nos voisins du sud, eux qui nous ont habitués au cours des dernières décennies à un syndicalisme en déclin et relativement docile. Or, ce qui devrait plutôt nous surprendre, c'est que le Québec, malgré la force de ses syndicats, ne vit pas une telle vague de grèves. Quelques grèves importantes ont certes eu lieu récemment, comme celles des CPE, des entrepôts de la SAQ, de l'hôtellerie ou encore dans l'industrie agroalimentaire avec Olymel et Exceldor. Toutefois, à 650 000 « jours-personnes » perdus pour l'année 2021 en raison de conflits de travail, on se situe plutôt dans la moyenne des dernières décennies pour ce qui est de l'utilisation de la grève au Québec. En même temps, dans la conjoncture actuelle, un espace pour une approche plus offensive semble s'installer. Allons y voir de plus près.

## CONJONCTURE PROPICE À LA COMBATIVITÉ

La pandémie a engendré une situation exceptionnelle dont pourraient profiter les travailleuses et travailleurs. En premier lieu, les problèmes d'approvisionnement donnent un levier extraordinaire à tous ceux et toutes celles qui travaillent dans la chaîne logistique (dont les travailleur-euses d'entrepôt et de transport) : n'importe quelle interruption de travail a des effets immédiats et importants. Dans les dernières décennies, les employeurs ont pu diviser les travailleur-euses et contourner les grèves en multipliant les recours aux sous-traitants et à de nouvelles voies d'approvisionnement. Mais le contexte actuel ne leur permet plus de le faire, sinon de manière beaucoup moins souple et avantageuse pour eux. L'infrastructure logistique mondiale (installations portuaires, conteneurs, systèmes de transports, etc.) est saturée à un point tel que les travailleurs et les travailleuses de ces secteurs sont devenus pratiquement irremplaçables.

De manière plus générale, un levier similaire existe grâce à la pénurie de main-d'œuvre engendrée par le double effet du vieillissement de la population et la « grande démission » de milliers de travailleur-euses au cœur de la pandémie. Non seulement cette pénurie contraint déjà certains employeurs à bonifier les conditions de travail pour faciliter le recrutement et la rétention, mais elle fragilise également la capacité de ces employeurs à résister à une grève. Dans plusieurs entreprises et services publics,